

○○○ Aide-soignant

●●● Débouchés

- Services et institutions hospitaliers,
- Maisons de repos agréées,
- Maisons de repos et de soins agréées,
- Maisons de soins psychiatriques agréées,
- Centres de soins de jour agréés,
- Centres de court séjour agréés,
- Institutions qui constituent le domicile ou la résidence,
- Secteur des soins à domicile,

●●● Organisation

Les cours sont regroupés par unités d'enseignement qui constituent la grille-horaire.

Les unités d'enseignement sont réparties sur une durée de 16 mois minimum (plus si on souhaite étaler son parcours de formation).

Les unités d'enseignement doivent impérativement être suivies dans un ordre fixé par l'organigramme.

La réussite de chacune des unités d'enseignement donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Toutes les attestations obtenues sont capitalisables pour donner droit à la présentation de l'épreuve intégrée.

La réussite de l'épreuve intégrée associée aux attestations de réussite confèrent le certificat de qualification d' **AIDE-SOIGNANT**



Rue Saint-Luc 3
7000 MONS

Rue des déportés, 3
7090 Braine Le Comte

☎. 065/40.41.92 - 📠. 065/40.41.99
info@iramps.be - www.iramps.be

- Enseignement en journée
- Enseignement modulaire
- Accessible en 16 mois
- Diplôme homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles



Dans ce document le masculin est utilisé à titre épiciène

Vos ambitions, nos formations



●●● **Champ d'activités**

L'aide-soignant est un professionnel de la santé spécifiquement formé en matière de soins, d'éducation et de logistique, pour assister l'infirmier et travailler sous son contrôle dans le cadre des activités coordonnées d'une équipe structurée.

L'aide qu'il apporte permet de maintenir et/ou de rendre un maximum de confort et d'autonomie dans la réalisation des activités de la vie quotidienne à toute personne ayant des problèmes de santé au sens large. Son action s'exerce en collectivités (services et institutions hospitaliers, maisons de repos, maisons de repos et de soins...) et à domicile.

Son action est conforme à l'arrêté royal du 12 janvier 2006 fixant les activités infirmières qui peuvent être effectuées par les aide-soignants et les conditions dans lesquelles ils peuvent poser ces actes (délégation, collaboration, contrôle...).

Le travail de l'aide-soignant implique, par ailleurs, de posséder les qualités humaines requises pour assurer le bien-être du patient/résident.

●●● **Tâches**

- Etablir une relation humaine appropriée et assurer une communication professionnelle adéquate avec le patient/résident/bénéficiaire de soins, sa famille, son entourage, les responsables hiérarchiques et les autres membres de l'équipe ;
- participer à la qualité et à la continuité des soins dans le cadre des activités infirmières qui peuvent être effectuées sous délégation par l'aide-soignant ;
- effectuer un soin de bouche,
- enlever et remettre les bandes élastiques et les bas destinés à prévenir et/ou traiter des affections veineuses ;
- observer le fonctionnement des sondes vésicales et signaler les problèmes ;
- accomplir des soins d'hygiène à une stomie cicatrisée ne nécessitant pas de soins de plaies ;
- administrer des médicaments, à l'exclusion des substances stupéfiantes, par voie orale, respiratoire, rectale, oculaire, auriculaire, percutanée et sous-cutanée (uniquement pour les injections d'héparine fractionnée), préparés et personnalisés par un infirmier ou un pharmacien ;

- aider à l'alimentation et à l'hydratation par voie orale , surveiller l'hydratation par voie orale du patient/résident et signaler les problèmes, hydrater et alimenter par voie orale un patient/résident atteint ou non de troubles de déglutition, porteur ou non d'une sonde d'alimentation (à l'exclusion de l'hydratation et l'alimentation par le biais de la sonde) et transmettre les observations et problèmes éventuels ;
- conformément au plan de soins et relativement aux prestations techniques autorisées, : observer et signaler les changements chez le patient/résident sur les plans physique, psychique et social dans le contexte des activités de la vie quotidienne, informer et conseiller le patient/résident et sa famille installer et surveiller le patient/résident dans une position fonctionnelle avec support technique, effectuer des soins d'hygiène chez les patients/résidents souffrant de dysfonctions dans les activités de la vie quotidienne, transporter des patients/résidents, appliquer des mesures en vue de prévenir les lésions corporelles, les escarres et les infections prendre les paramètres, notamment le pouls, la température corporelle, la tension artérielle, la fréquence respiratoire, la saturation et la glycémie par prélèvement sanguin capillaire, et transmettre les résultats à l'infirmier ;
- assister le patient/résident lors du prélèvement non stérile d'excréments et de sécrétions , pratiquer manuellement l'enlèvement d'un fécalome et de transmettre les observations et problèmes éventuels ;
- caractériser les éléments constitutifs du dossier infirmier et en extraire les éléments nécessaires à l'exercice de sa fonction pour assurer la continuité des soins. Formuler de manière précise, complète et concise les informations nécessaires à la bonne tenue du dossier infirmier et les transcrire sur des documents spécifiques à une structure de soins ;
- transmettre les informations nécessaires au suivi de la délégation et à son contrôle ;
- appliquer les règles d'hygiène, d'asepsie, de sécurité et d'ergonomie ;
- promouvoir l'autonomie du patient/résident et participer au travail d'éducation à la santé ;
- organiser son travail dans le cadre du planning établi tout en s'adaptant aux situations imprévues et participer à la transmission d'informations par la rédaction de rapports écrits ;
- assurer un soutien au patient/résident en respectant son identité et ses choix religieux, philosophiques et culturels (y compris en fin de vie) et appliquer les principes déontologiques et éthiques et respecter le cadre légal ;
- s'impliquer dans un processus de formation continue.

Unités d'enseignement	Nbre de périodes
Découverte des métiers de l'aide et des soins aux personnes	24 p
Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur du service aux personnes	60 p
Connaissances préalables au stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	140 p
Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes	200 p
Stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	156 p
Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes	140 p
Stage d'insertion des métiers de l'aide et des soins aux personnes	240 p
Initiation aux premiers secours	20 p
Méthodologie appliquée	290 p
Approche conceptuelle	160 p
Stage d'intégration	412 p
Epreuve intégrée	40 p